

A propos d'un stage d'initiation à l'utilisation de l'informatique à l'école proposé par l'I.D.E.M. 68 et refusé par l'Administration et à propos de la place reconnue aux mouvements pédagogiques dans la formation continue.

LES FOUS DES ROIS

et ceux de la formation en informatique / organisée
par l'Administration

L'échec de l'introduction des mathématiques dites modernes est flagrant et on n'en parle plus depuis longtemps. Même pas, et surtout pas, pour en analyser les causes. Aux oubliettes! De ce fait rien ne vient troubler l'Administration lorsqu'elle reproduit, mais cette fois-ci pour l'informatique, les mêmes erreurs qui, probablement, induiront les mêmes conséquences.

L'Administration a un schéma cohérent et logique:

A sait, donc A apprend à BB; BB savent donc ils apprennent à CCC; CCC savent donc et ainsi de suite jusqu'à ce que le savoir soit déversé enfin sur les ZZZZ qui à leur tour, et à ce moment seulement, seront autorisés à le déverser sur les enfants.

Ce schéma, c'est du béton. Inattaquable! Du moins en tant que schéma. Mais il repose sur un postulat qui est irrecevable: les enseignants, ceux qui sont dans leur classe avec des enfants, sont des incapables et des demeurés.

Bien entendu, cela n'est écrit nulle part. Ce n'est pas non plus dit. A cause, sans doute, de l'obligation de réserve des fonctionnaires. C'est d'ailleurs également par souci de modération que je parle de postulat: je sais que certains vont plus loin et affirment que c'est non seulement un postulat mais aussi un objectif: cela facilitera la reprise en main des enseignants qui auraient tendance à gamberger un peu en dehors des sentiers tracés par l'Administration (ou par les anxieux qui ont besoin de normaliser et qui agissent sous son couvert)

Donc l'I.D.E.M.68, ni par conséquent les autres mouvements pédagogiques du Haut-Rhin (on ne connaît pas la situation dans les autres départements) ne pourront plus être autorisés à organiser un stage informatique. Réserve à l'Administration. Trop sérieux. Pour avoir le droit d'animer un stage informatique il faut être formateur officiel (c'est-à-dire avoir suivi "la voix officielle" durant une année à Illkirch-Graffenstaden).

Mais, chers camarades, soyez sans crainte: si vous êtes candidats à un stage informatique de l'Administration vous ne serez pas écartés parce qu'on connaît votre appartenance à une mouvance pédagogique. Peut-être même, bien au contraire! "Les membres de l'I.D.E.M.68 pourront participer aux stages informatiques de l'Administration et même y apporter la contradiction et la contestation." a-t-il été dit en Conseil Départemental de la Formation. Alors vous voyez bien que ce n'est pas dramatique; non seulement on ne vous écartera pas mais en plus d'une place on vous donnera un rôle! Les stages officiels seront moins tristounets et vous pourrez servir de faire-valoir aux formateurs. Ainsi l'Administration reconnaît votre dévouement aux bonnes causes, votre sens de l'abnégation... Alors de quoi vous plaignez-vous?

Les rois de France et de Navarre, comme ceux d'ailleurs, pour jouer ce rôle, engageaient des "fous". On n'est plus en royauté. On s'est donné d'autres maîtres.. Voulez-vous être les fous de la formation informatique?

L. BUESSLER

*/ à titre de jeu, vous pouvez vous amuser à remplacer le mot "informatique" par un autre du domaine de la pédagogie car avec les dispositions retenues à partir de 1985 il sera impossible à un mouvement pédagogique d'organiser dans le cadre de la formation continuée un stage qui lui est spécifique. Cela est la conséquence d'une interprétation spéciale d'un texte ministériel qui reconnaît les mouvements pédagogiques et les associe à la formation des enseignants.